

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 25 septembre 2023 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 22 Votants : 31

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 19 septembre 2023 s'est réuni le Lundi 25 septembre 2023 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, SORIN Christian, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoints. FIGUES Fatima, BOURBON Jean-Claude, LE BRIS Alain, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, MARTIN Dominique, GUILBAUD Valérie, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, BALLEREAU Marie-Catherine, PERALI Valérie, PREVOT Jérémie, DUBOURG Jean-Luc, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : CARUHEL Maud, FEYRIT Jean-Claude, DUBRANA Didier, BLANCHARD Stéphane, GASSER Anne-Laure, MARCHAND Emmanuelle, FIGUEIRA Muriel, FEYRIT Pierre, ROQUES Loréline, FRANCIS Stéphane, HAY Florence,

Pouvoirs : de CARUHEL Maud à HOCQUELET Joël, Maire, de FEYRIT Jean-Claude à SORIN Christian, de DUBRANA Didier à CILLIERES Charles, de BLANCHARD Stéphane à NOSMAS Karen, de FIGUEIRA Muriel à CHASTAING Séverine, de FEYRIT Pierre à BORDERIE Sophie, ROQUES Loréline à CARDOIT Patrick, de FRANCIS Stéphane à PERALI Valérie, de HAY Florence à CALZAVARA Martine.

**H.27
URBANCE 2023**

Le festival URBANCE depuis 13 ans réunit chaque année la jeunesse du territoire mais aussi de plus en plus de spectateurs de toute génération. Il est devenu le rendez-vous incontournable de la ville de Marmande pour les amateurs et curieux de cultures urbaines.

Le festival s'articule autour de deux grands week-ends (l'un dédié à la danse, l'autre aux sports et à la musique) pendant la 1^{ère} semaine des vacances de la Toussaint.

L'Edition 2023 aura lieu du 21 au 28 octobre 2023. Dans le cadre de ses temps forts, il est proposé chaque année un spectacle de danse urbaine au théâtre Comoedia.

Il est convenu que cette année, le spectacle sera pris en charge par le service jeunesse (budget du BIJ), seuls les frais inhérents à la fiche technique et aux droits d'auteur seront pris en charge par le budget du théâtre Comoedia.

La structure Tempo jeunes assurera la billetterie du spectacle de danses urbaines qui se déroulera le samedi 21 Octobre 2023 dans le cadre de sa régie d'avance.

Programmation :

1^{ère} partie : Ecole de danse Choréa

2^{ème} partie : Cie PYRAMID « INVITE MOI »

La politique menée auprès de la jeunesse et des familles sur ce festival étant de favoriser l'accessibilité pour tous, il est proposé de se baser à la tarification déjà pratiquée l'an passé :

Tarification Billetterie :

10 € tarif plein

5 € tarif réduit pour les moins de 25 ans et bénéficiaires de minimas sociaux (RSA/AAH...)

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

Approuve	Le tarif de la billetterie spectacle Danse Urbaine du festival Urbance du samedi 21 octobre 2023.
Décide	Billetterie à 10 € plein tarif et 5 € tarif réduit.
Autorise	M. le MAIRE ou son représentant à signer tous les documents nécessaires et à signer toutes les dépenses liées à cette action.

Votants : 31 - Abstention : 00 - Exprimés : 31 - Contre : 00 - Pour : 31 -
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 25 septembre 2023

Le secrétaire de séance
Charles CILLIERES



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 05/10/2023
et de sa transmission au contrôle de légalité le 05/10/2023

Le Secrétaire de séance
Charles CILLIERES



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

